

LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS.

L'école est importante pour tous. Elle est obligatoire, en France et au Québec, de six à seize ans. C'est là, l'un des points communs des systèmes scolaires de ces deux pays qui sont, dans l'ensemble, assez différents.

Comme la scolarisation et l'éducation des enfants sont des étapes majeures pour leur vie d'adulte, nous avons dressé pour vous quelques repères sur le système éducatif québécois. Le système français est quant à lui résumé grâce à un organigramme et un tableau comparatif.

- Le système éducatif québécois.

On peut décomposer le système québécois en paliers : l'école maternelle, l'école primaire, l'école secondaire, le CEGEP (collège d'enseignement général et professionnel) et l'université.

Le système québécois se caractérise par sa formation basée non pas sur l'obtention de diplômes mais davantage sur les notes obtenues par les élèves. En plus d'exiger un diplôme d'études collégiales (DEC) l'université va tenir compte des notes obtenues au CEGEP. Le choix d'un programme à l'université sera d'autant plus facile que l'élève aura obtenu de bonnes notes.

La scolarité commence par la maternelle ou parfois la pré-maternelle à l'âge de 4 ans.

Les élèves âgés de six ans entrent ensuite à l'école primaire pour une durée de six ans.

La formation des élèves continue ensuite au secondaire pendant cinq ans. À la fin du secondaire, la formation générale acquise confère le diplôme d'études secondaires (DES) et donne accès aux études supérieures. L'élève entre alors au CEGEP. Après trois à cinq années d'études secondaires l'élève peut également opter pour une formation professionnelle (de un à

deux ans) afin d'obtenir un diplôme d'études professionnelles¹ (DEP) et accéder au marché du travail.

Les notes que les élèves obtiennent au secondaire sont très importantes pour leur entrée au CEGEP. Le CEGEP dure deux ans lorsque l'on souhaite poursuivre des études à l'université (trois ans pour les CEGEP techniques qui donnent directement accès au marché du travail). A la fin du CEGEP, les élèves obtiennent le diplôme d'études collégiales (DEC).

L'université est le dernier établissement scolaire que les élèves peuvent fréquenter. On commence par y obtenir, en trois ans en général, un baccalauréat. Il est possible de poursuivre ses études universitaires et d'obtenir une maîtrise (généralement en 2 ans) et par la suite un doctorat (3 ans ou plus) ou un post-doctorat.

- L'enseignement privé au Québec.

Il existe au Québec de nombreux établissements privés. Ils sont reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec qui en fournit la liste.

Ces établissements s'engagent, en vertu de la *Loi sur l'enseignement privé*, à respecter les programmes d'études officiels (matières, diplômes, calendrier scolaire...). Leur régime pédagogique est le même que celui des établissements publics.

Lorsque l'on souhaite que son enfant fréquente ce type d'établissement, il faut prévoir de s'acquitter de droits de scolarité parfois conséquents et se renseigner sur les conditions d'admission qui leur sont propres.

¹ Ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou une attestation de formation professionnelle (AFP).

- Existe-il des équivalences entre les diplômes français et québécois?

Il faut bien noter que juridiquement il n'existe aucune équivalence entre les diplômes québécois et les diplômes français.

Il existe cependant un accord entre la France et le Québec² sur la reconnaissance des diplômes et la validation des études. Il dispose en son article 2 que pour les établissements signataires: « le baccalauréat français et le diplôme d'études collégiales québécois sont reconnus réciproquement comme donnant accès au premier cycle d'études supérieures au Québec et en France... ».

Cet accord reconnaît également de nombreux diplômes universitaires et permet ainsi de faciliter « l'accès des étudiants français et québécois dans les établissements d'enseignement supérieur de l'autre communauté ».

Pour les autres niveaux d'études, c'est l'établissement dans lequel l'enfant souhaite être inscrit qui décidera de valider les acquis et des conditions d'admission de l'enfant.

- Peut-on obtenir des diplômes français au Québec?

On trouve au Québec des établissements scolaires privés à pédagogie et programmes français. Ils font partie, sous la tutelle des gouvernements français et québécois, du réseau international des écoles et lycées français à l'étranger (Ils sont membres du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger)

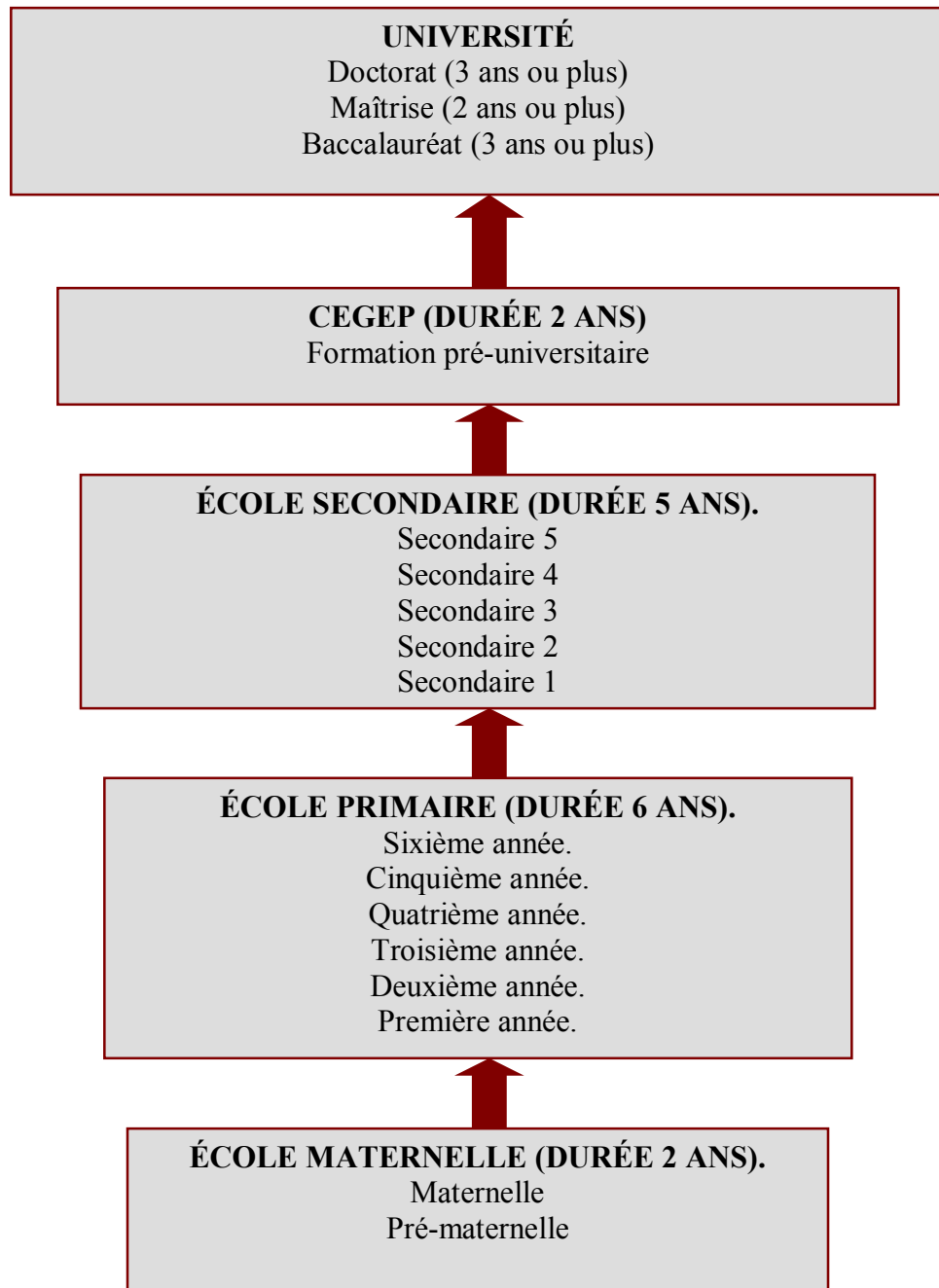
Ces établissements, tels le Collège Stanislas ou le Collège international Marie de France à Montréal, préparent aux diplômes français: diplôme national du brevet, Baccalauréat.

L'enseignement dispensé répond aux exigences du ministère de l'éducation du

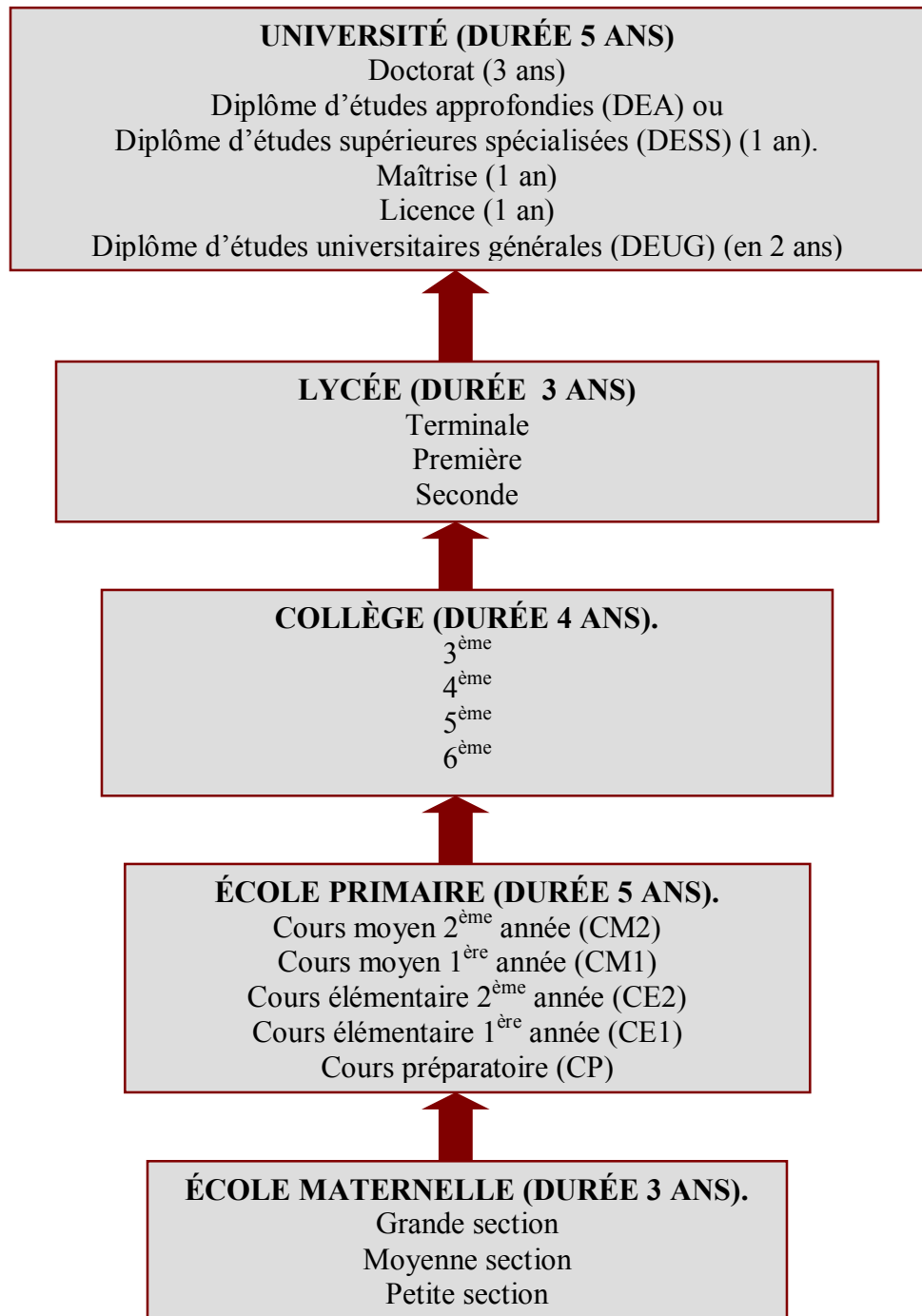
Québec et garantit un accès aux grandes universités européennes, québécoises et nord-américaines.

² Accord du 20 février 1996.

- L'organigramme du système québécois jusqu'à l'université.



- L'organigramme du système français jusqu'à l'université.



- Tableau comparatif des deux systèmes en fonction de l'âge.

ÂGE ³	QUÉBEC	FRANCE
3-4		École maternelle : Petite section
4-5	Pré-maternelle	École maternelle : moyenne section
5-6	Maternelle	École maternelle : grande section
6-7	École primaire : 1 ^{ère} année	École primaire : CP
7-8	École primaire : 2 ^{ème} année	École primaire : CE1
8-9	École primaire : 3 ^{ème} année	École primaire : CE2
9-10	École primaire : 4 ^{ème} année	École primaire : CM1
10-11	École primaire : 5 ^{ème} année	École primaire : CM2
11-12	École primaire : 6 ^{ème} année	Collège : 6 ^{ème}
12-13	École secondaire: secondaire 1	Collège : 5 ^{ème}
13-14	École secondaire: secondaire 2	Collège : 4 ^{ème}
14-15	École secondaire: secondaire 3	Collège : 3 ^{ème} Diplôme national du brevet (brevet des collèges)
15-16	École secondaire: secondaire 4	Lycée : Seconde
16-17	École secondaire: secondaire 5 Obtention du diplôme d'études secondaires (DES)	Lycée : Première
17-18	1 ^{ère} année de CEGEP	Lycée : Terminale Obtention du Diplôme du Baccalauréat
18-19	2 ^{ème} année de CEGEP ⁴ Obtention du Diplôme d'études collégiales (DEC).	Université : 1 ^{ère} année
19-20	Université : préparation du Baccalauréat	Université : 2 ^{ème} année Obtention du DEUG
20-21	Université : préparation du Baccalauréat	Université : Licence
21-22	Université : obtention du Baccalauréat	Université : Maîtrise
22-23	Université : préparation Maîtrise	Université : DEA ou DESS
23-24	Université : obtention Maîtrise	Université : Doctorat en 3 ans
24-25	Université : Doctorat en 3 ans	

³ Donné à titre indicatif.

⁴ Formation en 3 ans pour les CEGEP techniques donnant accès directement au marché du travail.